



**Révision du SCoT des Mauges**

# **Forum sur le Projet d'Aménagement Stratégique - PAS**

**Compte-rendu du Forum**

19 février 2024



La séquence initiale du forum SCOT a été l'occasion d'un parcours participatif à la découverte des contributions sur les Mauges à 2050. Plusieurs points d'informations et d'échanges ont montré les travaux des différentes parties prenantes de la démarche.



Didier HUCHON, Président de Mauges Communauté,  
Hervé MARTIN, Vice-président au Pôle Aménagement  
ont l'honneur de vous inviter à participer au

## FORUM SCOT POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS) QUI DESSINERA LES MAUGES EN 2050 !

le lundi 19 février 2024  
à 18h

au Théâtre FOIRAIL  
à Chemillé / CHEMILLÉ-EN-ANJOU

# Les séquences de la plénière du forum PAS

10 min *Lancement du forum*

40 min *Axe 1 / Les permanences du territoire*

25 min *Axe 2 / Le choix d'un projet régénératif du territoire*

25 min *Axe 3 / Des modes de vivre et d'entreprendre sur les Mauges engagés dans les transitions*

*Invitation à poursuivre les échanges lors du temps de convivialité*



**ECHANGES**



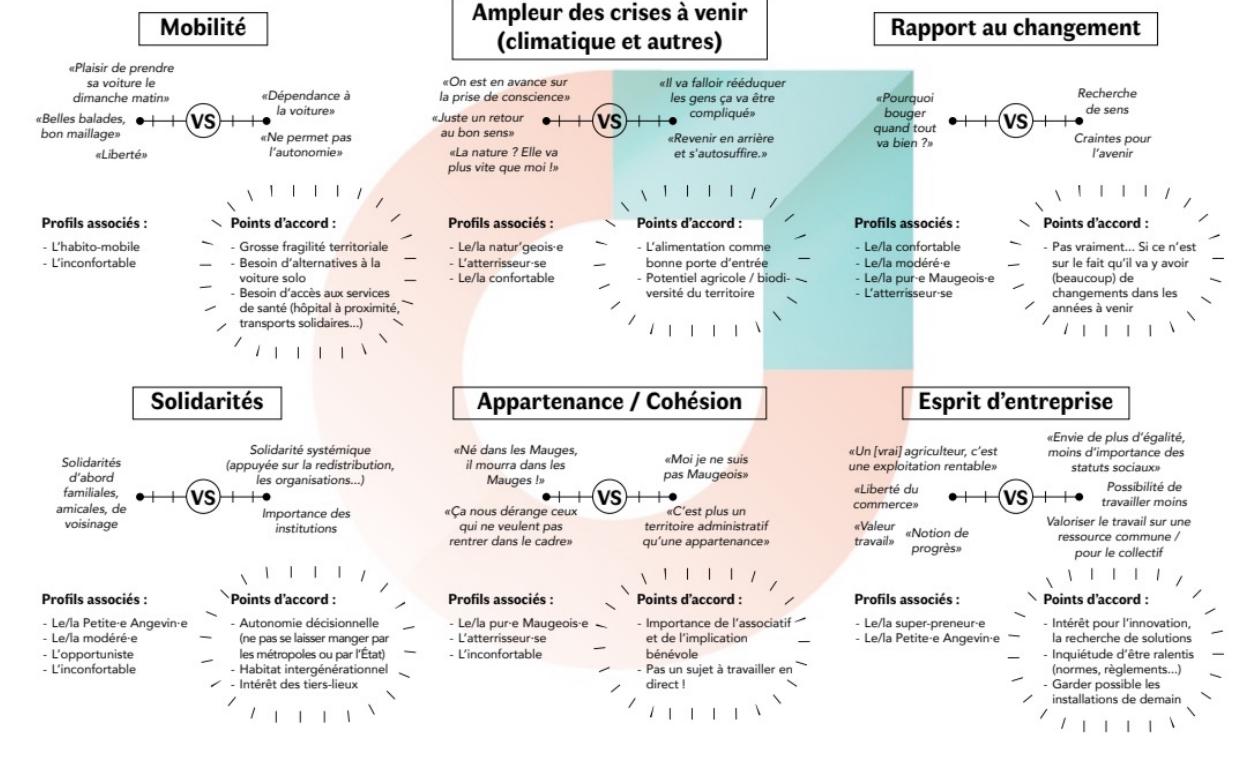
**ECHANGES**



**ECHANGES**



## Synthèse de nos (dés)accords pour l'avenir des Mauges

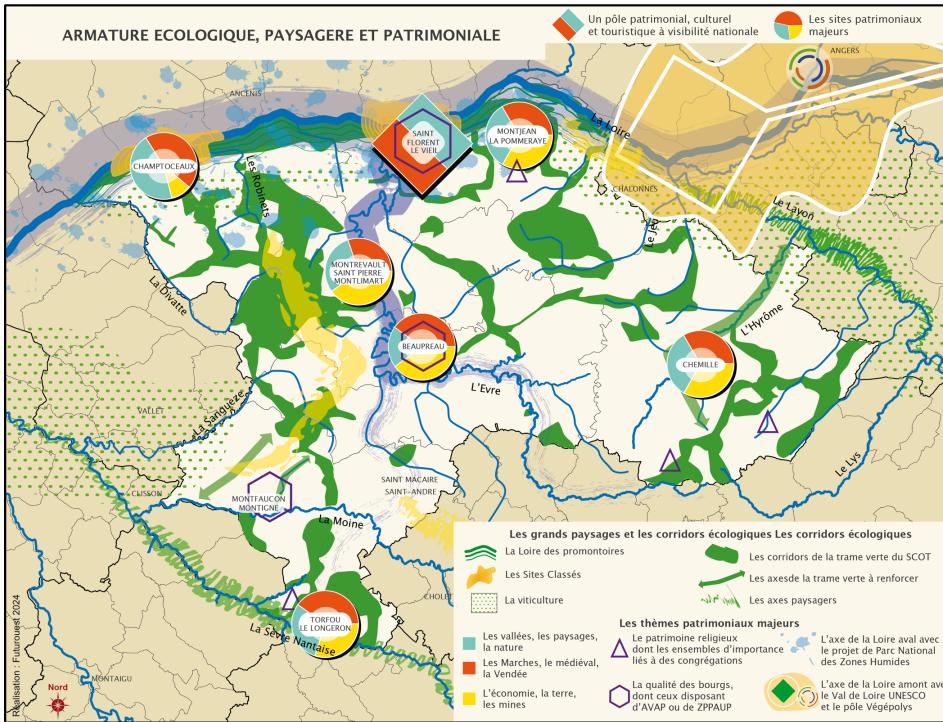


La restitution des travaux d'**idéoMauges** dédiés aux parcours de vie a été l'occasion de présenter les accords et désaccords ressortis des facettes de Maugeois, grâce à une interprétation de deux comédiens d'improvisation de **La Belle Boîte**.



Lien pour retrouver les travaux de la saisine d'**IdéoMauges** sur les parcours de vie :

<https://ideomauges.fr/la-restitution-de-la-seconde-saisine-sur-les-parcours-de-vie/>



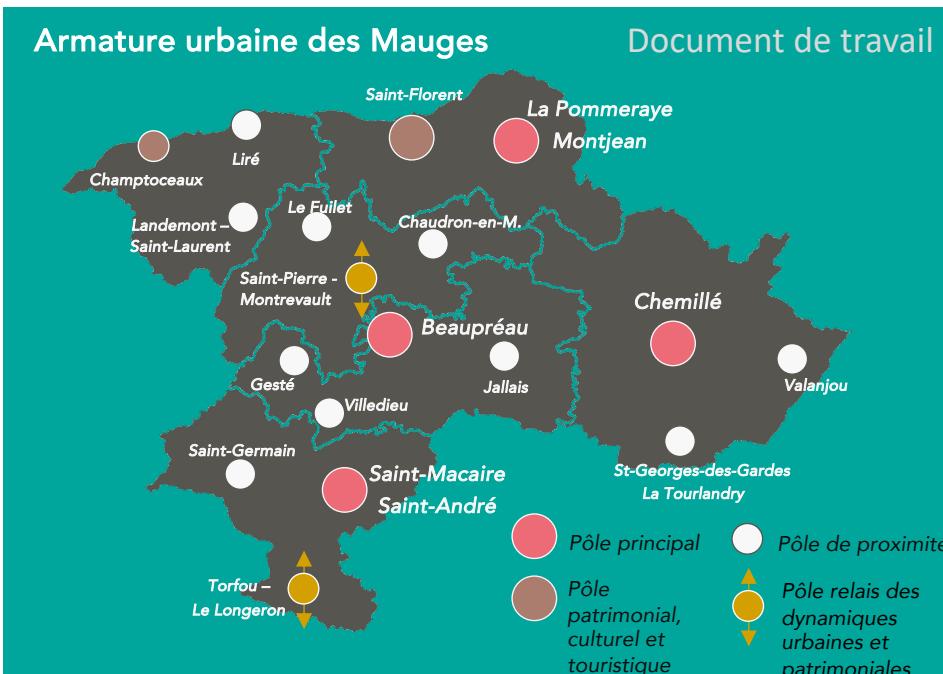
## Axe 1 / Les permanences du territoire

Le projet d'aménagement stratégique du SCOT s'appuie sur le socle du territoire composé de trois armatures complémentaires : l'armature paysagère et patrimoniale, l'armature urbaine et l'armature humaine.

Chacune des six communes est venue présenter ses spécificités qui additionnées les unes aux autres participent à ce maillage des trois armatures du territoire. Chemillé-en-Anjou (H.Martin) a présenté son apport sur le volet de la santé qui soutient le socle d'un « territoire respirable ». Mauges-sur-Loire (G.Piton) et Orée-d'Anjou (L.Séché) ont souligné l'axe de la Loire, révélateur de la richesse patrimoniale et culturelle des Mauges. Beaupréau-en-Mauges (F.Aubin) a mis en évidence l'épaisseur du pôle urbain ayant une place importante sur les volets administratifs, de formations et culturels. Montrevault-sur-Èvre (C.Dougé) a mobilisé les synergies à l'œuvre autour de l'Èvre et de l'économie circulaire. Sèvremoine (D.Huchon) a affirmé le positionnement renforcé du développement économique associé aux axes de mobilité.

A l'issue de la présentation de l'axe 1, les échanges avec la salle ont donné l'occasion de préciser :

- Le rôle clé des connexions aux infrastructures de mobilités ferroviaires présentes sur le territoire et en rive Nord de la Loire. La sécurisation des franchissements de la Loire, notamment entre Saint-Florent – Varades et Liré – Ancenis, constitue un point d'attention du projet nécessitant de travailler avec les Conseils départementaux du Maine-et-Loire et Loire-Atlantique.
  - La mutation institutionnelle des Mauges, avec la création des 6 communes et de la Communauté d'Agglomération, garantit ce socle commun et permet dorénavant aux communes d'exprimer leurs singularités. C'est inspirant pour l'incarnation des projets.
  - Les deux cartes des armatures du territoire (ci-contre) se superposent sans se recouvrir réellement. La trame écologique et paysagère met en évidence l'interface rurale du territoire. La trame patrimoniale exprime de manière nouvelle par rapport au SCOT de 2013 les éléments de qualité et les thèmes fédérateurs. La trame urbaine soumet les pôles selon leur capacité à être visibles à l'échelle régionale pour les principaux, et le maillage fin pour assurer la vitalité de la proximité.



## Axe 2 / Le choix d'un projet régénératif du territoire



L'adaptation nécessaire face aux enjeux environnementaux est envisagée dans les modes de « (a)ménager » le territoire par le biais de valorisation de boucles locales dédiées aux ressources stratégiques (foncier, eau, énergies...).



La trajectoire de sobriété foncière, à définir au titre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à 2050, s'inscrit dans un temps long d'un respect du cadre normatif depuis les années 2000 qui implique de faire des choix et de prioriser les sites à aménager.

Plusieurs actions locales sont mises en œuvre (PCAET, Grand Cycle de l'Eau, Projet Alimentaire Territorial...) pour donner corps à cette gestion des ressources stratégiques

L'exemple de deux sites-clés de Chemillé est mis en avant. Le premier site est le marché aux bestiaux qui a été le terreau dans les années 1970 d'une évolution traditionnelle de l'élevage vers de la sélection de races à partir d'une action collective. Ce site du marché aux bestiaux est devenu le Théâtre Foirail, véritable espace contemporain d'ouverture, de convivialité et de rencontres. Le second site est Le Cercle Pointu, à proximité de la gare, avec une initiative privée de réunir plusieurs fonctions dans un ancien bâtiment, pour y permettre l'expression d'une diversité d'activités innovantes et culturelles.

La conférence récente de S.Zaka organisée par le CPIE a permis de se projeter à moyen-long terme sur les effets du changement climatique pour l'agriculture. La publication d'une carte à cette occasion a permis d'envisager les futures conditions envisagées à l'échelle européenne qui devraient accentuer la responsabilité des Mauges à toujours garantir une agriculture nourricière.

## Axe 3 / Des modes de vivre et d'entreprendre sur les Mauges engagés dans les transitions

La mise en place de démarches adaptées pour faciliter les transitions (climatiques, énergétiques, démographiques...) s'appuie sur des collaborations



La co-construction réalisée autour des scénarios des Mauges à 2050, avec les différentes contributions présentées dans la séquence initiale de ce forum et les rencontres communales, souligne l'importance du collectif sur ce territoire.

Chaque commune a la possibilité d'affirmer son rôle et ses spécificités, avec une capacité à partager au-delà du territoire. L'implication des habitants est recherchée, à commencer par la contribution d'IdéôMauges et des temps comme Changer d'ère. Cette concertation va se poursuivre dans le cadre du SCoT. La mobilisation est essentielle pour pouvoir réaliser la transition sociétale, faire en sorte que les modes de vie et d'entreprendre soient désirables.

# Questionnaire à destination des élus / le quiz

3 questions posées aux élus  
à la fin de forum

Questionnaire diffusé par un QR-Code pour répondre par smartphone  
dès la fin de la plénière du forum

## FORUM SCOT DES MAUGES DU 19 FÉVRIER 2024



Suite à cette soirée "SCOT des Mauges", nous vous invitons à donner votre avis en répondant à ces questions.

(1 seul choix possible par question)

### 1 choix sur les deux premières questions

Le projet d'aménagement des Mauges à 2050 vous semble ...

- Responsable et innovant pour faire face aux défis futurs
- Dans la continuité de ce qui est réalisé sur le territoire
- Contraignant pour le développement du territoire
- Ne pas suffisamment répondre aux enjeux du territoire

Pour vous le développement des Mauges demain passera par

- Affirmer les pôles urbains des Mauges
- Mieux valoriser l'armature écologique, paysagère et patrimoniale
- Renforcer l'économie productive en s'appuyant aussi sur l'économie circulaire
- Assurer l'attractivité pour de nouveaux habitants
- Autre

### 2 priorités à choisir dans le menu déroulant

Pour répondre au ZAN à 2050, le SCOT doit porter sur...

\* 1ère priorité

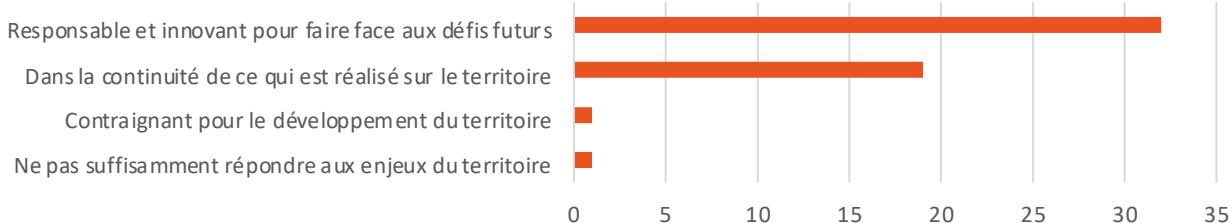
aucun élément sélectionné

- \*  Une protection renforcée des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Un renouvellement urbain systématique
- Une densification accrue des nouvelles constructions (habitat, économie)
- Un ciblage modéré sur quelques secteurs stratégiques pour des opérations en ext
- Une renaturation d'espaces urbanisés connectés à la trame verte et bleue
- Autre

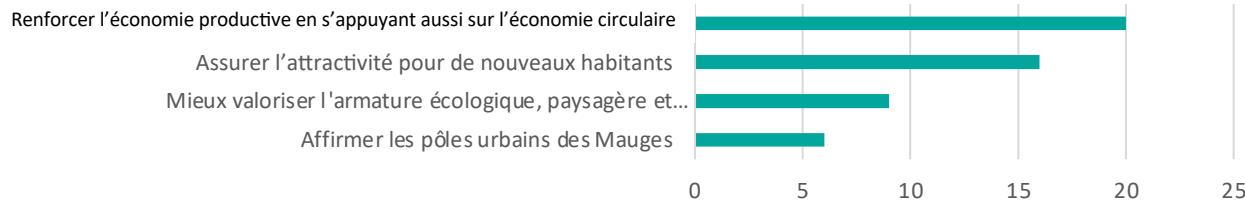
# Questionnaire à destination des élus / les résultats

56 réponses au questionnaire collectées à la fin du forum

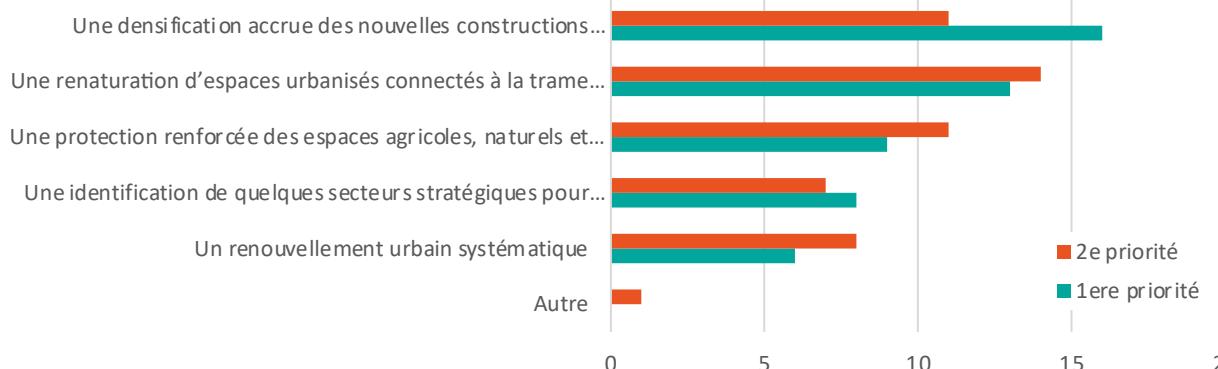
## 1/ Le projet d'aménagement des Mauges à 2050 vous semble ...



## 2/ Pour vous le développement des Mauges demain passera par



## 3/ Pour répondre au ZAN à 2050, le SCOT doit porter sur...

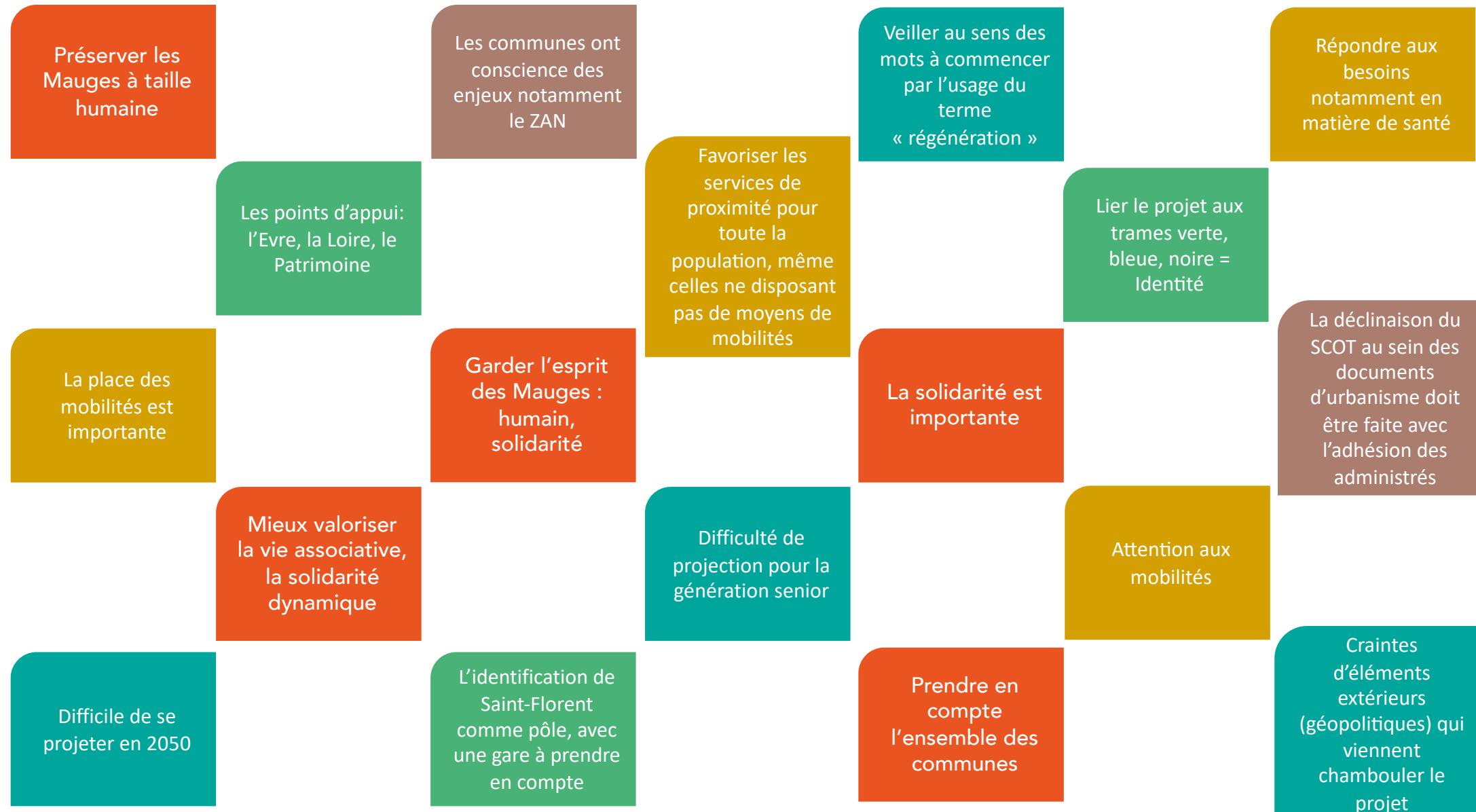


### Expressions libres possibles en commentaires :

- « Accroître la solidarité »
- « Attractivité du territoire »
- « Des espaces publics urbains à vivre par une présence du végétal et la qualité de leur réalisation »
- « Diversification productive tant en produits que géographiquement sur le territoire. Enquête : les jeunes veulent travailler près de leurs lieux de vie »
- « Le « développement » des Mauges est une notion problématique à l'heure du changement climatique et des restrictions pour l'accès aux ressources à venir (eau, pétrole...). Il est préférable de projeter les besoins et modalités de la résilience du territoire face aux chocs à venir, notamment en s'appuyant sur la souveraineté alimentaire. »
- « Reconstruire ce qui a été détruit en particulier la biodiversité et les habitats »
- « Une densification, mutualisation et polyvalence des bâtiments afin d'optimiser les usages et réduire les infrastructures routières entre les activités. »

# Expressions des participants à l'issue du forum

Collecte effectuée lors du temps de convivialité





# Merci pour votre participation

